

# Démarches sur le site 1/3

**1**

**Je commence par  
m'inscrire sur le site  
internet dédié :**  
**[etudiant-etranger.ameli.fr](http://etudiant-etranger.ameli.fr)**



**Je saisis les informations  
obligatoires**

Nom  
Prénoms(s)  
Date de naissance  
Pays de naissance  
Adresse e-mail  
Adresse postale en France  
Numéro de téléphone



**Je dépose les pièces  
justificatives obligatoires**

- Passeport/ carte d'identité
  - Titre de séjour
- Copie intégrale de l'acte de naissance/extrait de l'acte de naissance avec filiation (pièce établie par le consulat)
  - Attestation de scolarité pour l'année en cours
  - Attestation d'autorisation parentale (- de 16 ans)
    - IBAN
- Pièces complémentaires à déterminer selon le pays d'origine

- Si vous ne pouvez pas vous inscrire en ligne, appelez le 3646 (Prix d'un appel).
- Si besoin, un téléconseiller vous répondra en anglais.

# Démarches sur le site 2/3

2

Je crée mon espace  
personnel



Je télécharge mon attestation  
provisoire d'affiliation  
à la Sécurité sociale



Je dépose les pièces  
justificatives manquantes  
ou non conformes dans  
mon espace personnel

- Votre espace personnel sur le site vous permet de suivre l'évolution de votre dossier 😊.
- L'attestation provisoire permet la prise en charge de vos frais de santé.
- Vous avez consulté un professionnel de santé?
- Envoyez la feuille de soin qu'il vous a remise en indiquant votre numéro à l'adresse suivante pour être remboursé:

*CPAM du lieu de résidence*  
*Cliquez ici*

# Démarches sur le site 2/3



**Dès que je reçois un message  
m'attribuant un NIR...**



**... je peux télécharger  
mon attestation définitive  
d'affiliation  
à la Sécurité sociale**

Votre attestation définitive est à  
conserver.

Pensez à envoyer une copie à votre  
mutuelle 😊

# Démarches sur le site 3/3



**J'ouvre mon compte personnel ameli sur ameli.fr ou via l'application ameli**



**Je demande ma carte Vitale en fournissant mes pièces justificatives :**  
- photo d'identité récente  
- pièce d'identité



**Je déclare un médecin traitant lors d'une consultation, auprès d'un médecin en France**



**Pour être mieux remboursé, nous vous conseillons de prendre une assurance maladie complémentaire.**

# A quoi sert le compte **ameli** ?

Votre compte **ameli** vous permet de:

- Consulter vos remboursements,
- Commander votre carte vitale en ligne et votre Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM )
- Faire des demandes de changements d'adresse et coordonnées bancaires,
- Télécharger votre attestation vitale ,
- Ouvrir votre Dossier Médical Partagé (DMP)
- Echanger avec votre CPAM si vous avez des questions,
- Etc....